

Puissance 2 D, 27 octobre 2015

Au Sénat, Jean-Pierre Sueur intervient sur la gratuité et la réutilisation des informations du secteur public

Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, est intervenu en séance publique au Sénat lors du débat sur le projet de loi relatif à la gratuité et à la réutilisation des informations du secteur public (« open data »).

Il a dit que la transparence pouvait être la pire et la meilleure des choses : la pire lorsqu'on bafoue la vie privée, l'intimité des êtres humains et les données personnelles ; la meilleure lorsqu'il s'agit de rendre accessible à tous les données publiques et de développer les connaissances, ce qui est l'objet du projet de loi.

Il a également montré que **ce texte, qui transpose une directive européenne**, s'inscrit dans un mouvement visant à rendre les documents publics accessibles, qui a été en particulier marqué par la loi créant la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA).

Jean-Pierre Sueur a particulièrement soutenu l'application des dispositions de la loi dans le domaine des universités et de la recherche et s'est opposé à l'obligation d'une licence lorsqu'il n'y avait pas de redevance fixée, au motif que cela représentait une « surtransposition » de la directive européenne, et qu'il était, selon lui, nécessaire de s'en tenir au champ de ladite directive.